



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 7 décembre 2017 — N° 304**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Teknion Corporation, primée à l'événement Best of Canada Design Competition.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire du Parc du Mont-Comi.

---

M. Hardy (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de La Maison Aube-Lumière.

---

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Fondation Elizabeth-et-Roger-Parent pour son engagement envers les aînés.

---

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'Atelier La Cire-Constance.

---

**7 décembre 2017**

---

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de féliciter M. Claude Surprenant, primé par la Fédération québécoise du loisir en institution.

---

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Dennis Stimpson, fondateur de la banque alimentaire de la paroisse St. Monica.

---

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Centre de ressources périnatales Autour du bébé.

---

M. Fournier (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Maurice Cohen pour ses 35 ans d'engagement envers la communauté de Saint-Laurent.

---

M. Bourcier (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Club Optimiste de Saint-Jérôme.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

7 décembre 2017

---

Moment de recueillement

### Présentation de projets de loi

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 166 Loi portant réforme du système de taxation scolaire

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 166.

---

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 232 Loi visant à interdire à un établissement public au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux d'exploiter un stationnement payant sur le territoire de la Ville de Belœil

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 3911-20171207)

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 232, Loi visant à interdire à un établissement public au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux d'exploiter un stationnement payant sur le territoire de la Ville de Belœil.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 232 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux et que le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

7 décembre 2017

---

La motion est adoptée.

### Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 150, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017.

(Dépôt n° 3912-20171207)

---

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport de mise en œuvre de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016, prolongée en 2017;

(Dépôt n° 3913-20171207)

La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022;

(Dépôt n° 3914-20171207)

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 155, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec.

(Dépôt n° 3915-20171207)

---

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest.

(Dépôt n° 3916-20171207)

7 décembre 2017

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 novembre 2017 par Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) concernant le déclenchement d'une enquête publique sur les causes des inondations du printemps 2017;

(Dépôt n° 3917-20171207)

La réponse à la question écrite n° 268 concernant une demande d'accès à des documents concernant l'accueil de demandeurs d'asile, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 19 octobre 2017 par Mme Roy (Montarville).

(Dépôt n° 3918-20171207)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Cousineau (Bertrand), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 décembre 2017, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 230, Loi concernant la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 3919-20171207)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 décembre 2017, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 233, Loi concernant un immeuble situé sur le boulevard Décarie à Montréal. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 3920-20171207)

Le rapport est adopté.

**7 décembre 2017**

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 6 décembre 2017, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 224, Loi concernant le morcellement d'un lot situé en partie dans l'aire de protection de la maison Louis-Degneau (anciennement maison Prévost) et dans l'aire de protection de la maison de Saint-Hubert (anciennement maison des Sœurs-du-Sacré-Cœur-de-Jésus). Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 3921-20171207)

Le rapport est adopté.

---

M. Iracà (Papineau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 7 novembre 2017, a procédé à des consultations particulières et des auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative portant sur l'utilisation des appareils de téléphonie mobiles au volant. Le rapport contient des observations et une conclusion.

(Dépôt n° 3922-20171207)

### **Dépôts de pétitions**

M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 489 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration de la circulation sur la route provinciale 148 (boulevard Arthur-Sauvé).

(Dépôt n° 3923-20171207)

**7 décembre 2017**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme D'Amours (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 550 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le suremballage des produits de consommation.

(Dépôt n° 3924-20171207)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Maltais (Taschereau) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Bonnardel (Granby) retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 58, 58.1 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), Mme Marjorie Villefranche, directrice générale, Maison d'Haïti, soit nommée membre à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, volet droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes, pour combler un poste vacant.

7 décembre 2017

---

Puis, il dépose :

Copie du curriculum vitae de Mme Villefranche, ainsi qu'un extrait de la Charte des droits et libertés de la personne.

(Dépôt n° 3925-20171207)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 404 en annexe)

Pour : **89** Contre : **0** Abstentions : **20**

---

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), M<sup>e</sup> Philippe-André Tessier, avocat associé, Robinson Sheppard Shapiro, soit nommé membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 18 décembre 2017.

Puis, il dépose :

Copie du curriculum vitae de M<sup>e</sup> Tessier, ainsi qu'un extrait de la Charte des droits et libertés de la personne.

(Dépôt n° 3926-20171207)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote par appel nominal est tenu.

**7 décembre 2017**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **405** en annexe)

Pour : **89** Contre : **0** Abstention : **20**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Khadir (Mercier) et M. Lelièvre (Gaspé), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des droits de l'homme, célébrée tous les 10 décembre, depuis l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948;

QU'elle rappelle que le gouvernement du Québec s'est déclaré lié au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi qu'à son protocole et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le 21 avril 1976;

QUE l'Assemblée nationale rappelle que cette année, la Journée internationale des droits de l'homme donne le coup d'envoi à une année d'événements marquant la célébration prochaine du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un document fondateur qui a proclamé les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation;

7 décembre 2017

---

QU'enfin, l'Assemblée nationale réitère son engagement pour la promotion des droits de la personne et le respect de l'État de droit, de la démocratie, de la paix, de la solidarité et de la tolérance. Qu'elle rappelle aussi que la Déclaration universelle des droits de l'homme nous responsabilise toutes et tous et que les principes qui y sont inscrits sont tout aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1948.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant la sélection des candidats à l'immigration au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Bonnardel (Granby) présente une motion concernant le libre-échange interprovincial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Caire (La Peltre), propose :

QUE l'Assemblée nationale profite de la Journée internationale de la lutte contre la corruption, le 9 décembre 2017, pour souligner l'importance de lutter contre la corruption sous toutes ses formes;

QU'elle reconnaisse que la corruption est l'un des fléaux les plus nuisibles et difficiles à contrer à l'échelle mondiale et que ses conséquences sont désastreuses, engendrant une qualité de vie amoindrie, une pauvreté accrue et une confiance entamée du public;

7 décembre 2017

---

QU'elle constate la place vitale que doit avoir la confiance des citoyennes et des citoyens du Québec envers leurs institutions publiques dans la conduite des affaires de l'État et dans ses relations avec les entreprises;

QUE l'Assemblée nationale réitère l'importance d'améliorer nos systèmes de gouvernance et nos outils en matière d'éthique et de déontologie afin d'enrayer la corruption et ses effets dans toutes les sphères de la société;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de poursuivre activement ses initiatives en matière de lutte contre la corruption en promouvant l'intégrité, la responsabilité et la bonne gestion des affaires publiques, conformément à la Convention des Nations unies contre la corruption.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;

7 décembre 2017

---

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre les auditions des intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 234, Loi modifiant la Charte de l'Université de Montréal.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance publique afin de poursuivre les consultations particulières et auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, propose que le projet de loi n° 135, Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

7 décembre 2017

---

Au cours du débat, M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, propose que le projet de loi n° 135 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

---

#### *Commission plénière*

L'amendement de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, au projet de loi n° 135 est étudié et adopté en commission plénière.

---

Le projet de loi n° 135, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 135.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 135 est adopté.

#### *Adoption*

Mme Vallée, ministre de la Justice, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'adoption du projet de loi n° 154, Loi mettant en œuvre certaines recommandations du rapport du comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019, et elle en propose l'adoption.

**7 décembre 2017**

---

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 154 est adopté.

À 12 h 39, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

#### *Adoption*

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, propose que le projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Fortin, ministre de la Famille, propose que le projet de loi n° 143, Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

7 décembre 2017

---

## Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 27 septembre, les 4 et 18 octobre ainsi que le 1<sup>er</sup> novembre 2017, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le chapitre 3 du rapport du printemps 2017 du Vérificateur général du Québec intitulé « Réhabilitation des terrains contaminés », la gestion administrative et les engagements financiers du ministère du Tourisme, le suivi de la recommandation 1.4 du 35<sup>e</sup> rapport de la Commission de l'administration publique, le suivi de la recommandation 7.1 du 33<sup>e</sup> rapport de la Commission de l'administration publique, le chapitre 2 du rapport du printemps 2017 du Vérificateur général du Québec intitulé « Autorité des marchés financiers : activités de contrôle et Fonds d'indemnisation des services financiers ». Le rapport contient des observations, des conclusions et 9 recommandations.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les trois députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

Copie d'un document intitulé *Committee on Public Administration: 20 Years of Progress in Accountability in Québec*.

(Dépôt n° 3927-20171207)

**7 décembre 2017**

---

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

---

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 8 décembre 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 53, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 8 décembre 2017, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 7 décembre 2017, à 14 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, le représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 135 Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement
- n° 146 Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 28 mars 2017
- n° 154 Loi mettant en œuvre certaines recommandations du rapport du comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

7 décembre 2017

---

**ANNEXE**

**Votes par appel nominal**

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que Mme Marjorie Villefranche soit nommée membre à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

**(Vote n° 404)**

**POUR - 89**

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (IND)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Lessard (PLQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)
Billette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Marie-Victorin)	Massé (IND)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Gendron (PQ)	Ménard (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourcier (PQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Therrien (PQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	Traversy (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	Jean (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Kelley (PLQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Khadir (IND)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lamarre (PQ)	Reid (PLQ)	

**CONTRE - 20**

Bonnardel (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Charette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)	
Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)	

7 décembre 2017

---

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M<sup>e</sup> Philippe-André Tessier soit nommé membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n<sup>o</sup> 405)

**POUR - 89**

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (IND)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Lessard (PLQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)
Billette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Marie-Victorin)	Massé (IND)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Gendron (PQ)	Ménard (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourcier (PQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Therrien (PQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	Traversy (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	Jean (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Kelley (PLQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Khadir (IND)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lamarre (PQ)	Reid (PLQ)	

**CONTRE - 20**

Bonnardel (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Charette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)	
Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)	